



CALENDRIER DE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION PERIODE DE JANVIER A MARS 2024

Le paiement de la demi-pension s'effectuera selon le calendrier ci-dessous de 7H30 à 12H.
Le tarif d'un repas est de 2,20 €.

MOIS CONCERNES	NOMBRE DE JOURS		PERIODE DE PAIEMENT		MONTANT	
	Demi pensionnaires	Demi pensionnaires pôle	Sur place	En ligne	Demi pensionnaires	Demi pensionnaires pôle
JANVIER 2024	14	18	Lundi 8 janvier Mardi 9 janvier Jeudi 11 janvier	Du 02 janvier au 15 janvier 2024	30, 80	39, 60
FEVRIER 2024	9	11	Lundi 5 février Mardi 6 février Jeudi 8 février	Du 1er février au 15 février 2024	19, 80	24, 20
MARS 2024	13	16	Lundi 4 mars Mardi 5 mars Jeudi 7 mars	Du 1er mars au 15 mars 2024	28, 60	35, 20
TOTAL	36	45			79, 20	99, 00

Mode de paiement :

- chèque : à l'ordre de l'Agent comptable du collège **Jeanne & Emile ADENET** en indiquant au verso le nom, prénom et le numéro de la carte de l'élève. Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres située à l'accueil de l'établissement.
- espèces : pensez à faire l'appoint
- carte bancaire
- en ligne : accessible via le site du collège <https://site.ac-martinique.fr/clg-adenet/>

Le François, le 11 décembre 2023

La principale
 Anny PARICARD-SINOSA

